

La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LA TUNISIE SOCIALISTE

Insertions : 1^{re} page, 5 fr. la ligne; Échos, 2 fr. 50; Financières (2^e page), 3 fr.; Chronique locale, 1 f. 50; Réclames en 3^e page, 1 fr.; en 4^e page, 0 f. 50; Petites ann., 0 f. 25. — Abonnements et Annonces payables d'avance.
Les annonces sont reçues dans toutes les grandes agences françaises et étrangères et à Tunis aux bureaux du journal.

Rédacteur en Chef : ÉMILE LACROIX
Rédaction et Administration :
TUNIS — 5, rue Es-Sadikia (ancienne Municipalité) — TUNIS
TÉLÉPHONE 7.94 TÉLÉGRAMMES: PETITE TUNISIE - TUNIS

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an, 10 fr.; six mois, 6 fr. France et Algérie : un an, 12 fr.; six mois, 7 fr. Étranger, port en sus, On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.
Secrétaire de la Rédaction : J. VÉHEL

Que Perdez-vous? CES PAUVRES HUISSIERS

Plaignons-les, ils ne font plus d'affaires

C'est sous ce titre plutôt lar-moyant qu'un huissier de Paris exhale, dans les colonnes d'un confrère de la capitale, la tristesse dont il est plein sur les vicissitudes de l'existence humaine et en particulier celle de l'huissier.

Si la guerre n'a pas supprimé l'huissier, celui-ci est en ces jours difficiles le plus malheureux des citoyens !

Pauvres huissiers, les conditions dans lesquelles il subsiste sont telles que la mort vaudrait mieux pour lui.

Sur les cent cinquante études de Paris, soixante-dix seulement restent ouvertes — pour la forme. Le client est devenu aussi rare qu'une perle dans du fumier.

Le papier bleu est mort

Qu'est-ce, en effet, qui alimentait, qui faisait vivre les études, c'est-à-dire les huissiers et leurs clercs et leurs saute-ruisseaux et leurs familles, et les familles de leurs clercs, et souvent la vieille mère de leurs petits saute-ruisseaux ?

Facétieux, mais injuste, Gavroche répondrait :

— La sueur des pauvres gens !

Cette explication aurait le tort d'être injuste et le défaut d'être fort imprécise. Les huissiers, avant la guerre, gagnaient leur bonne vie en intervenant pour ce que vous savez dans des affaires que l'on peut répartir en trois catégories :

- 1° les conflits entre propriétaires et locataires ;
- 2° les affaires commerciales ;
- 3° les affaires contentieuses.

La guerre, qui a suscité l'éclosion d'industries nouvelles, et dans des industries anciennes le développement de certaines branches qui vénétaient auparavant, n'a rien apporté aux huissiers, hormis quelques séquestres — les moins fructueux.

Elle a par contre réduit à peu de chose les affaires dont ils vivaient auparavant.

Les conflits entre propriétaires et locataires n'étaient pas bien variés ; vous imaginez aisément ce que cela pouvait être, si vous ne vous rappelez pas ce que cela était : un locataire ne payait pas son loyer ; le propriétaire après l'avoir, par l'intermédiaire du concierge puis du gérant, invité à s'acquitter, en appelait à l'huissier. Cet officier ministériel, sur une belle feuille de papier bleu qui coûtait un bon prix au perdant, sommait le locataire de se présenter devant le juge de paix ou le président des référés. Là on s'expliquait. On s'entendait ou, plus généralement, on ne s'entendait pas. Par mesure de précaution, l'huissier, pour le compte du propriétaire, prenait en gage les meubles du locataire : nouveau papier bleu.

Dans les cas extrêmes, et ce n'étaient pas les moins fréquents, les meubles étaient saisis bel et bien : encore du papier bleu, — mis en vente : papier bleu, — et vendus : papier bleu.

... et la clientèle chôme
C'était là l'honnête travail dont vivait l'huissier.

Mais voici la guerre
Des locataires, les uns partent au front, et c'est autant de « clients » et autant d'affaires qui échappent à l'huissier.

D'autres locataires restent à Paris. Mais, s'ils ne paient pas, ce n'est plus au ministère de l'huissier que le propriétaire peut avoir recours pour les y contraindre : toute la procédure se fait en justice de paix et sans frais ; c'est le greffe qui en est chargé.

Autre source de revenus qui est pareillement tarie : les affaires commerciales. Les huissiers, moyennant un petit versement, se chargeaient d'obliger les clients à payer leurs billets, leurs traites, leurs factures, leurs effets de commerce. Et voilà le moratorium — celui du 25 février — qui accorde à chacun un délai de deux mois. Deux mois de perdus pour les huissiers,

Quant aux affaires contentieuses, elles sont dans le marasme, comme les affaires tout court. S'il n'y a plus de ventes, il n'y a plus lieu d'en dresser acte ; si l'on ne fonde plus de sociétés, comment en mettrait-on les statuts sur ce cher papier timbré, cher aux huissiers et aux clients, en des sens sans doute différents ? Là, ce ne sont plus les décrets, ce sont les circonstances qui ont enlevé aux huissiers toute possibilité de gagner quelque argent.

Les huissiers, cependant, ont des frais qui courent toujours. Ils doivent vivre, comme un chacun.

Et puis, leurs études, ils les ont achetées. Une étude, à Paris, vaut de 200.000 à 300.000 fr. L'intérêt de ces sommes représente 10.000 à 15.000 fr. par an. Autant d'argent qui dort. Et le loyer ? Vous n'imaginez pas un huissier qui ne paierait pas son loyer ! Il ne résisterait pas à l'envie de s'envoyer du papier timbré et de se saisir lui-même.

Ah ! plaignez, plaignez les pauvres huissiers !
×
Vous avez bien lu toute cette tirade sur le sort des pauvres huissiers parisiens ! Eh bien ! il y a un pays où c'est justement tout le contraire. Et ce pays, vous l'avez deviné : c'est Tunis.

Depuis la guerre, les huissiers y font des affaires d'or, on peut même dire qu'ils sont les seuls, avec les spéculateurs odieux qui ont juré, dirait-on, d'affamer le pays. Et Messieurs les huissiers gagnent un argent fou, surtout à cause des loyers.

Cette question des loyers est leur mine d'or, souvent ils n'ont pas raison, mais le papier timbré a marché et c'est ce qu'il fallait. Il faudrait en finir une bonne fois pour toutes avec elle !
Quelle que soit la catégorie des

locataires — sauf les fonctionnaires et les employés — tout le monde a été plus ou moins atteint par la guerre, et M. le Résident Général ferait œuvre vraiment républicaine en prenant une mesure qui décharge les locataires d'une partie de leurs loyers sans avoir à encombrer les prétoires pour exposer une situation que l'on tient souvent à ne pas faire connaître.

JEAN-SANS-PEUR.

Billet de la Semaine

LE RACHAT DU B.-G. ALGÉRIEN

Il semble bien que le Gouvernement d'Algérie s'apprete à prendre possession du réseau algérien du Bône-Guelma le 1^{er} avril prochain, c'est-à-dire dans cinq jours.

Des ingénieurs des chemins de fer algériens de l'Etat seraient actuellement à Bône pour la prise de possession définitive du réseau qui aura lieu le plus simplement du monde en raison des circonstances actuelles qui prédisposent peu aux réjouissances publiques.

Celles-ci ne seront permises que le jour où nos vaillantes troupes auront chassé l'ennemi des départements envahis et de la valeureuse Belgique.

Une fois cette question du rachat liquidée, les deux administrations s'entendront pour combiner un service de trains qui donnent satisfaction aux voyageurs et aux habitants des régions desservies.

L'Etat algérien possède sur son réseau d'Alger-Constantine un matériel de machines et de voitures de premier ordre, de quoi organiser un service parfait d'Alger à Ghardimaou qui deviendra certainement la tête de ligne principale du réseau algérien aux lieux et place de Constantine.

Quant au B.-G., indépendamment de son matériel tunisien de voyageurs qui donne toutes les satisfactions, il a fait venir de puissantes machines pour accélérer la vitesse de certains trains dès que le renforcement de la voie normale sera achevé, ce qui serait un fait accompli aujourd'hui sans la guerre.

Ghardimaou, par le rachat, comme point de transit, ne peut que prospérer et gagner au nouvel état de choses, de même que certaines localités du département limitrophe, mais nous ne croyons pas que Souk-Ahras soit appelée à bénéficier du changement qui va se produire, de même que Bône qui pourrait bien perdre le gros de ses ateliers au bénéfice de Constantine que le maire cherchera à attirer au chef-lieu pour des raisons d'économie de personnel dirigeant.

Honni soit qui mal y pense.
LE SEMAINIER.

Pour paraître prochainement :
Les Contes de la Hara
par J. VÉHEL
200 pages - Nombreuses gravures inédites
Prix : 2 fr. 50. — Par souscription : 2 fr.

La Grèce et le conflit européen

Les incidents politiques qui ont eu lieu à Athènes, la crise ministérielle ouverte par la démission de M. Venizelos et dénouée par la constitution du cabinet Gounaris, l'attitude du Conseil de la Couronne et du roi Constantin, les manifestations du sentiment populaire incontestablement favorable à une action armée de la Grèce aux côtés des Alliés ; l'impression profonde causée dans toute l'Hellade par l'ouverture des Dardanelles qui sonne le glas de la Turquie, retiennent en ce moment la sympathique attention de la France. A Marseille, où nous apprécions la colonie hellénique, non point seulement en raison de son importance, mais aussi en raison des séculaires sympathies réciproques qui nous font considérer les chefs des familles hellènes comme des concitoyens, ce n'est pas sans quelque anxiété que nous avons suivi la marche des événements, avec le désir d'en dégager la signification, d'en prévoir les conséquences et de les souhaiter heureuses pour nos amis.

Pourquoi la Grèce n'intervient-elle pas dans le conflit ? Cette question est d'un intérêt si capital que nous avons cru la poser à l'une des personnalités de la colonie grecque de cette ville, la plus avertie, la mieux désignée pour juger avec l'esprit critique le moins prévenu, à l'une des personnalités qui est restée assez en contact avec ses compatriotes pour en traduire les véritables sentiments.

« Pourquoi la Grèce n'intervient pas ? nous a répondu cette personnalité : en voici les raisons principales : D'abord, parce que la Roumanie, officiellement pressentie par la Grèce sur la question de savoir si la Roumanie ferait une diversion armée en Bulgarie dans le cas où celle-ci attaquerait la Grèce, a déclaré qu'elle désire garder son indépendance d'action pleine et entière et que sa conduite ne sera dictée que par les intérêts roumains seuls.

« L'autre raison découle du danger d'une attaque brusquée bulgare. La Grèce a à défendre, non seulement la frontière gréco-bulgare, mais aussi, comme elle l'a fait jusqu'à présent, la frontière bulgaro-serbe. Les Serbes ayant dégarni leur frontière bulgare pour concentrer tous leurs efforts contre les Austro-Hongrois, il est très important que les Bulgares ne puissent pas arriver à Monastir de façon à isoler Salonique du Nord et empêcher les secours que la Grèce fournit aux Serbes depuis le commencement de la guerre.

« Je peux encore ajouter que la Grèce doit aussi tenir compte du danger possible du côté des frontières épiro-albanaises, car les intrigues autrichiennes, qui ont réussi tout dernièrement à prononcer un mouvement du côté monténégrin et serbe, auraient pu avoir leur répercussion sur la frontière Sud de l'Albanie.

« Pas un Grec ne doute de l'ardent patriotisme de M. Venizelos, et il n'en est pas un qui ne rende hommage aux qualités rares de cet éminent homme d'Etat ; et cependant le roi Constantin ne s'est laissé dicter sa conduite que par l'intérêt supérieur du pays. Du reste, l'état-major de l'armée grecque, consulté dans le second Conseil de la Couronne, a déclaré qu'il était matériellement impossible, devant l'attitude bulgare, de distraire une partie quelconque de l'armée grecque de la protection des frontières restant sous la menace d'une attaque brusquée de la part des Bulgares qui pourraient peut-être trouver un encouragement dans la concentration des forces austro-allemandes près du point de rencontre des frontières autrichiennes, roumaines et serbes.

« On ne peut pas dire que le souverain ait pris une attitude pour ou contre la Triple-Entente, et il n'est pas exact de considérer le maintien de la neutralité de la Grèce — pour un

laps de temps plus ou moins long — comme un échec moral à la politique de la Triple-Entente dans les Balkans.

« Il faut considérer encore que la constitution du ministère Gounaris donne des garanties importantes à la Triple-Entente. Quatre des ministres sont éminemment francophiles et la présence de M. Zographos, ancien président du gouvernement de l'Epire autonome, comme ministre des affaires étrangères, est une preuve suffisante que la politique du nouveau cabinet d'Athènes aura une orientation sympathique à la France. Nul n'ignore l'entente qui n'a cessé de régner entre M. Venizelos et M. Zographos.

« La neutralité de la Grèce est donc bienveillante à l'égard de la Triple-Entente. Pas un Grec n'a oublié Navarin et la répercussion de la collaboration franco-anglo-russe à l'œuvre de l'émancipation grecque de 1822. L'abstention momentanée de la Grèce du théâtre de la conflagration européenne ne peut pas être interprétée comme un appui, même moral, donné à la politique ou à l'action germano-autrichienne.

« Tout au contraire, la Grèce a donné et donne encore des preuves de ses sympathies et de son bon vouloir à l'alliance franco-anglaise, en permettant et en facilitant le ravitaillement de la Serbie, en protégeant la frontière bulgare de cette dernière contre une agression toujours possible de la Macédoine serbe et enfin en évitant de susciter des difficultés à la flotte franco-anglaise qui désirait avoir pour base d'opérations l'île grecque de Lemnos. A l'heure actuelle, malgré les protestations des austro-germans, l'île de Lemnos rend des services signalés à l'action offensive des flottes alliées de la mer Egée. Cette neutralité expectante de la Grèce, toujours bienveillante envers la Triple-Entente, cessera certainement et se transformera en une participation active dès que la politique, actuellement équivoque, de la Bulgarie sera éclaircie et dès que la Roumanie prendra des décisions que nous sommes tous en droit d'attendre de sa part. En un mot, la non-intervention de la Grèce est le résultat de la conduite des autres puissances balkaniques qui, elles aussi, se confinent dans la neutralité.

« Du reste, l'attitude de l'Italie a aussi une certaine influence sur la décision de la Grèce. N'oublions pas les visées de l'Italie sur une partie de l'Asie-Mineure et la main-mise, jusqu'à nouvel ordre, sur le Dodécannèse. Cette main-mise est, d'ailleurs, au point de vue international, en désaccord avec les statuts du traité de Lausanne et les intentions et les déclarations de l'Angleterre.

« Ne perdons pas de vue que la Bulgarie, malgré sa politique ambiguë vis-à-vis de la Triple-Entente, a cependant trouvé un appui efficace auprès de la Russie dans ses revendications, très peu fondées du reste, sur la majeure partie de la Macédoine hellénique. Tout le monde sait qu'il y a deux mois, cette question de la cession partielle à la Bulgarie de la Macédoine grecque avait été agitée par le cabinet de Pétrograd. »

On le voit par la netteté de cet exposé des faits et la clarté des déductions, la Grèce ne saurait se désintéresser du conflit européen au moment même où l'action des alliés en Orient fait entrer ce conflit dans une phase nouvelle et prépare aux Hellènes la réalisation prochaine de leurs légitimes revendications.

Antonin PALLIES.

NOS ÉCHOS

L'affaire Karila

Elle suit son cours normal et régulier qui ne peut qu'aboutir au Tribunal criminel.

Alors que les autres membres de la

famille Karila se déclarent tout simplement et tout bonnement les sujets respectueux de S. A. le bey, le particulier en question a cherché le moyen détourné de s'adresser au bureau de recrutement qui l'a inscrit d'office sur sa déclaration.

Si Karila a voulu réellement partir pour le front, nul d'entre nous ne protestera s'il parvient à réaliser son rêve devant l'ennemi. Il aura alors bien mérité l'entrée dans la grande famille française. Mais s'il a cru acquiescer notre nationalité rien qu'en entrant à la caserne sans y rester, il s'est trompé de voie pour l'acquiescer.

Remerciements du Gouvernement français à la Suisse

M. Delcassé a adressé les remerciements du Gouvernement français à M. Roethlisberger, directeur du Bureau suisse de rapatriement des internés civils, pour les soins de toutes sortes prodigués par les agents de ce bureau aux rapatriés.

L'heure boche en Tunisie

Sous une forme humoristique, notre grand confrère quotidien du matin se joint au *Courrier de Tunisie* et à nous pour demander qu'on fasse cesser ce supplice horripilant de nous imposer l'heure de Berlin :

« On nous fait savoir que l'horloge de la place de la Résidence, arrêtée depuis samedi pour cause de réparations, reprendra sous peu son fonctionnement. Nous sommes d'autant plus heureux de cette nouvelle, que nous savions que cette horloge capricieuse, interrogée dimanche soir vers minuit par un de nos amis, avait déclaré qu'elle était dégoûtée de se voir imposer l'obligation pénible de marquer l'heure de l'Europe centrale; elle a dit : « l'heure boche ».

Puisque nous nous occupons d'horloges, citons l'attitude désoyable de l'horloge particulière autrichienne, qui nargue le public en ne marchant pas. Qu'on l'enlève !

De passage

Notre ami M. Dominique Bertagna, délégué financier, etc., etc., était de nouveau de passage la semaine dernière à Tunis, où il n'a fait qu'un court séjour, se réservant de revenir bientôt nous voir.

Il sera le bienvenu toutes les fois que ses affaires le ramèneront parmi nous.

Une petite tornade

Elle est passée vendredi sur la Tunisie et malgré les arbres abattus, les tuiles et les cheminées enlevées, nous devons nous en réjouir, car elle a chassé au loin les bataillons de sauterelles qui, sans ce bienheureux coup de vent, auraient commis des dégâts importants à nos splendides récoltes qui, en certaines régions de la Tunisie vont être à point pour la moisson.

A ce propos, est-ce que M. le Directeur général des Finances a bien voulu s'occu-

per de tous ces philanthropes, amis des Arabes, qui vont, par les chemins de la Tunisie, offrir des douras aux indigènes en échange d'une bonne petite vente de leurs futures récoltes. Il paraît qu'il y a aussi des prêteurs qui ont, dans le fond de quelques vieux tiroirs, des créances qu'ils se disposent à sortir au moment opportun.

Bref, c'est la mitraille braquée sur le malheureux fellah et il lui sera bien plus difficile de s'en garantir que nos soldats sur le front de celle des boches.

Le "Bouvet"

Nous avons ressenti une pénible impression en apprenant la perte du *Bouvet* coulé au champ d'honneur par une mine turco-boche, de même que les deux vaisseaux anglais et la mise hors de combat du *Gaulois* sur lequel se trouve le fils d'un de nos bons amis de la Haute-Savoie engagé volontaire à 18 ans.

Ceux qui pensaient que les escadres alliées ne rencontreraient aucune résistance pour aller à Constantinople étaient dans l'erreur la plus profonde. Les Turco-boches savent qu'ils jouent leur va-tout et se défendent désespérément, mais ils seront vaincus, et avec la victoire des alliés un grand changement pourrait se produire dans ce qui reste de l'empire ottoman et la paix signée sur les ruines du parti jeune-turc dont Bach-Hamba, traître à son pays, qui l'eût cru ? joue un grand premier rôle !

Et tout ce parti qui conduit la Turquie à la ruine, n'est composé que d'un ramassis de rastaquouères qui avaient exploité notre crédulité et soutiré nos millions pendant qu'ils contractaient avec les austro-boches une alliance offensive contre nous.

Déclaration obligatoire des biens austro-boches

La Commission de Législation civile et criminelle a adopté, sur le rapport de M. Emile Bender, le projet du Gouvernement ayant pour objet de prescrire, sous peine d'un emprisonnement d'un an à cinq ans et d'une amende de 400 à 20.000 fr. à tous ceux qui sont détenteurs à un titre quelconque de biens appartenant à des sujets allemands ou austro-hongrois ou débiteurs de sommes, valeurs ou objets de quelque nature que ce soit envers ces sujets, d'en faire la déclaration au parquet.

Ainsi l'autorité judiciaire sera assurée de tous les moyens nécessaires pour mettre la main sur tous les biens de nos ennemis.

Ils s'en prennent aux bérets des enfants

Le préfet de police de Strasbourg a publié un avis disant qu'on a vu des enfants portant des bérets marins avec des inscriptions françaises ou anglaises. Ce fonctionnaire voit là un manque de patriotisme et avertit qu'en cas de récidive ils seront sévèrement punis.

A nos abonnés

Nous prions nos fidèles abonnés de vouloir bien réserver un accueil favorable aux traites que nous avons mises en recouvrement par la poste.

Aucun d'entre eux n'étant atteint par la guerre, nous espérons qu'ils voudront bien nous continuer leur confiance et nous aider à traverser cette période particulièrement difficile pour les journaux qui n'émargent pas aux fonds secrets et n'ont d'autres ressources que celles provenant des abonnements, des annonces et de la vente du journal.

NOUVELLES DIVERSES

Ils veulent exploiter nos usines et nos mines du Nord

On lit dans la Gazette de Francfort, en date du 22 courant : « On nous informe que, sur l'initiative du gouvernement impérial, un comité spécial est en voie de formation, qui travaillera en commun avec lui pour l'administration des régions industrielles des territoires français et belges occupés actuellement. Ce comité se compose des noms les plus connus de l'industrie métallurgique et du charbonnage allemands. »

Il reste à savoir si quelqu'un n'ira pas troubler la fête !

La préméditation allemande

D'une correspondance particulière d'une personnalité de Reims, on a la certitude que dans cette ville les canons lourds allemands avaient des plates-formes préparées avant la guerre, comme à Maubeuge et Anvers; de plus, on a trouvé dans les caves d'une grande maison de vins de Champagne, appartenant à un allemand, des uniformes pour équiper 150.000 réservistes allemands.

Les convocations des réservistes allemands en France, mêmes aux premiers jours de la mobilisation, dont on faisait des gorges chaudes, auraient été parfaitement réalisables, car tout était prêt pour cette éventualité. Fort heureusement l'héroïsme des Belges et la vaillance de nos troupes en ont empêché la réalisation.

La Foire de Leipzig est un four

On signale d'Amsterdam au *Morning Post* les observations d'un correspondant hollandais qui a visité la fameuse foire de Leipzig, de laquelle les Allemands ont mené tant de bruit. Ce correspondant dit que la foire est un four complet. L'exposition des prétendues marchandises allemandes lui causa une grande déception : c'était un étalage sordide et piteux.

Ils appellent leurs dernières classes

On apprend de Gennep que les classes du landsturm, non instruites, de 1869 à 1873, ont été appelées sous les drapeaux dans la province du Rhin.

Au P.-L.-M.

Amélioration considérable des relations à grande distance

La Compagnie des Chemins de fer P.-L.-M. qui avec l'assentiment de l'Autorité Militaire, a déjà apporté, depuis le début des hostilités, d'importantes améliorations au régime des transports de voyageurs comme aux transports commerciaux vient d'élaborer un programme comprenant de nouvelles améliorations de ses grands trains de voyageurs, dont le public pourra bénéficier très prochainement.

Les trains-poste de nuit Paris-Marseille-Nice qui empruntent actuellement entre Paris et Lyon, la ligne du Bourbonnais-Montargis-Nevers et l'itinéraire Saint-Germain-des-Fossés-Roanne-Lyon, seront acheminés par la ligne de la Bourgogne, via Laroche-Dijon-Mâcon et leur marche sera notablement accélérée.

Ces rapides comporteront, entre Paris et Vintimille, des places de luxe de toute nature (lits, salons avec ou sans draps, couchettes, wagons-lits,) 1^{re} et 2^{me} classes et un restaurant entre Avignon et Nice.

Horaires : Départ de Paris 20 h. 05, arrivée à Lyon 3 h. 55 à Valence 5 h. 46 à Avignon 7 h. 30, à Marseille 9 h. 44, à Nice 14 h. 22.

Départ de Nice 13 h. 48, de Marseille 18 h. 30, d'Avignon 20 h. 33, de Valence 22 h. 38, de Lyon 0 h. 27, arrivée à Paris 8 h.

La durée du trajet sera ainsi réduite de 2 heures entre Paris Lyon et de 3 heures entre Paris et Nice.

La région de Nîmes-Montpellier-Cette bénéficiera de ces améliorations : arrivée à Nîmes 9 h. 03, à Montpellier 10 h. 08, à Cette 10 h. 46. Départ de Cette 17 h. 20, de Montpellier 17 h. 56, de Nîmes 19 h.

Un train express de nuit de toutes classes, sera créé entre Paris et Lyon et retour. Horaire : départ de Paris 20 h. 55, arrivée à Lyon, 6 h. 50. Départ de Lyon 21 h. 35, arrivée à Paris 6 h. 45.

Ce nouveau train aura à Lyon une correspondance immédiate sur Grenoble et sur Culoz-Genève, Cloz-Champéry-Modane Turin-Rome.

Les trains express de jour de Paris-Lyon et Lyon-Paris, par la Bourgogne, express de toutes classes avec restaurant, seront accélérés : départ de Paris 7 h. 45, arrivée à Lyon 17 h. 23, départ de Lyon 8 h. 10, arrivée à Paris 18 h. 10.

Ces trains seront mis en correspondance avec un nouveau train express créé par la Compagnie de l'Est, entre Nancy et Is-sur-Tille, train qui sera continué, sur le réseau P.-L.-M., entre Is-sur-Tille et Dijon, pour mettre à la disposition des voyageurs, une bonne relation, par express de toutes classes, entre Nancy-Lyon et Marseille.

La Compagnie des Phosphates de Constantine (exploitations du Djebel-Kouif, près Tébessa) prévient les ouvriers de son ancien personnel, mineurs, métallurgistes, maçons, poseurs, terrassiers, manœuvres, qu'elle est disposée, dans la mesure des places disponibles, à les réoccuper sur ses chantiers et dans ses ateliers, où les travaux viennent de reprendre et se poursuivront avec une activité croissante.

Adresser toute demande d'embauche à M. le chef d'Exploitation des mines du Djebel-Kouif, près Tébessa.

Cure d'hiver

La Station de Korbous, sur le Golfe de Tunis (saison du 14 janvier au 30 avril), permet aux habitués des stations de Vichy, d'Aix et de Contréxéville, de faire leur cure cet hiver.

Hôtels, villas, appartements. Établissements modernes, massuers et masseuses diplômés. Service par automobile de Tunis à Korbous, les dimanches, jeudis et jours fériés, en 1 h. 30. Départ de Tunis à 8 h. 30 du matin, place de la Résidence; retour à Tunis à 6 h. 30 du soir. Prix des places : aller ou retour, 5 fr. Service automobile quotidien entre Soliman et Korbous.

Renseignements : 4, avenue de Paris, Tunis, à côté de la *Dépêche Tunisienne*.

Pharmacie BLOCH

14, Avenue de France, et rue Al-Djazira, 2
Léon Bloch Fils

Pharmacien de 1^{re} classe de l'Université de Montpellier Lauréat de l'École Supérieure d'Alger

Spécialités françaises et étrangères. — Optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expédition immédiate. — Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles. Téléphone 553

Restaurant des Deux-Mondes

9, avenue de Carthage — Tunis
Spécialité pour le repas à la carte. — Pension. — Repas à prix fixe.

Le Roi des Placements

Il y a le roi des chemins de fer, le roi de l'acier, le roi du pétrole, etc. Il y a aussi le roi des placements. Le BON DE CAISSE de la BANQUE FRANCO-TUNISIENNE, qui rapporte cinq pour cent net d'impôt. — 12, rue d'Alger.

MAISONS RECOMMANDÉES

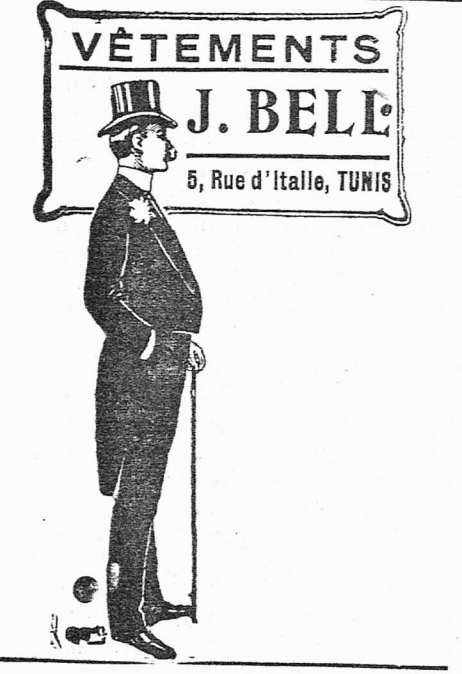
Pavillon Beau-Séjour. — CARTHAGE-Station. — Restaurant de premier ordre. — E. GIRAUD, propriétaire.

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires. Boulangerie. G.-B. FRANCO, 13, rue Sidi-bou-Mendil, Tunis. — Téléph. 450.

Hôtel Moderne, Sfax. CAMOIN frères, propriétaires. Se recommande aux voyageurs et touristes. Prix modérés.

Absinthe Supérieure PREMIER FILS

RAYMOND VALENSI
INGÉNIEUR-ARCHITECTE
22, rue de Russie — TUNIS
Immeubles de rentes
Constructions industrielles et rurales
Attrages — Distribution d'eau
PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJETS



DEMANDEZ PARTOUT
Nouveaux Parfums de la COTE d'AZUR
Parfumerie F. Brun & Barbier
E. Barbier, successeur
CANNES - GRASSE
Seul Concessionnaire pour toute la Tunisie :
Sion Guez
69, rue de la Kasbah (Cité Samama), TUNIS
Imprimerie Spéciale de la "Petite Tunisie Socialiste"
Le gérant : J. Giannitrapani.

BANQUE DE TUNISIE
Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia
Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAX
Emission de chèques et de lettres de crédits — Change de Monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
Société anonyme fondée en 1874 au capital : 500.000.000
Siège Social à PARIS : 54 et 56, rue de Provence
Agences en Tunisie : TUNIS-SOUSSE-SFAX
Principales Opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts — Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger.

DANS LE MONDE ENTIER
Les Agriculteurs, les Industriels,
les Marines de guerre et Marchande,
les Automobilistes, les Aviateurs, etc.
graisissent leurs machines avec les Huiles Minérales Américaines

VACUUM MOBILOIL
Marque "GARGOYLE"
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie :
5, Rue Saint-Charles — TUNIS
Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

Chaux Hydraulique & Ciment
PAUL POTIN
Dépôt : rue de Turquie (Port)
Bureau : 22, rue Es-Sadikia
Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hammam-Lif)

Vins, Eaux-de-vie du Domaine de Potinville
F. BERNET
TUNIS — Rue de Russie — TUNIS
Liqueurs de Marques
Eaux Minérales, etc.
LIVRAISON A DOMICILE

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE
G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS
Liqueurs de premier choix — Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI
Récompenses à plusieurs expositions et concours, Médaille d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS
Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés
Agence de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Soussse
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le monde.
Dépôts à vue : 2 0/0
Dépôts à échéance fixe (de 2 à 5 ans) : 3 0/0
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs bijoux, titres de propriétés.
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.
Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

Cie DE NAVIGATION MIXTE
Cie Touache - Paquebots-poste Français
AGENCE DE TUNIS
(LIGNE MARSEILLE-TUNIS-SOUSSE-SFAX hebdomad.)
Marseille. — Départ mercredi à 12 heures.
Tunis. — Arr. Vendredi à 3 h. 15 — Dép. vend. à 19 h.
Soussse. — Arr. Samedi à 7 h. 30. — Dép. Samedi à 13 h.
Sfax. — Arrivée dimanche à 4 h. — Dép. dimanche à 13 h.
Tunis. — Arrivée lundi à 12 h. — Départ lundi à 14 h.
Marseille. — Arrivée mercredi à 5 h. 15.
Départs réguliers tous les mardis à midi de Tunis pour Sfax, Djerba, Zarzis et Les Bibans et retour par les mêmes escales (sauf modification).
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.
Les Agents principaux : PÉDELUPÉ Frères.

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie
Société Anonyme - Capital 75 millions
SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France
Agences à SOUSSE et à BIZERTE
PRÊTS hypothécaires en participation avec le Crédi Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.
Opérations de banque, Escomptes, Recouvrements.
Ordres de bourse. Avances sur titres et sur marchandises. Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques. Chèques et lettres de crédits sur tous pays. Location de coffres-forts. Changes de monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 0/0.
Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

RESTAURANT DU JAPON
C. FIORINI & C. FALORNI, propriétaire
7, RUE AMILCAR, 7 — TUNIS
Service à la Carte. — Repas sur commande. — Vraie Cuisine italienne. — Spécialité de Ravioli et Cassate. — VINS Fins de la Maison ROUFF de Naples. — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

L'Aermotor
Moulin à Vent en acier galvanisé
Les plus hautes récompenses aux Expositions
Pour tous renseignements s'adresser chez
M. P. LECLERCQ & Cie
Avenue de Carthage — TUNIS

TUNISIA-PALACE
Hôtel de premier ordre
LUMIÈRE ÉLECTRIQUE
150 CHAMBRES & SALONS
Hôtel de premier ordre
LUMIÈRE ÉLECTRIQUE
LE PLUS BEL HOTEL DU LITTORAL AFRICAIN - JARDIN D'HIVER